

REGLEMENT DE LA 7^{Eme} RONDE DU FORT DE L HEURT

ARTICLE 1	<p><u>ORGANISATION</u> La Ronde du Fort de l'Heurt de Le Portel-Plage est organisée par L'Amicale le Drapeau et la Municipalité de le Portel-Plage. Les courses sont ouvertes à tous les athlètes licenciés ou non licenciés* Les participants courent sous leur propre responsabilité, et les organisateurs se dégagent de tout vol</p>																									
ARTICLE 2	<p><u>CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE OU LICENCE SPORTIVE</u> CONDITION STRICTE POUR AVOIR UN DOSSARD Selon la nouvelle réglementation relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, chaque participant non licencié devra présenter à l'inscription, la photocopie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course en compétition, datant de moins d'un an . Les coureurs licenciés fourniront la photocopie de leur licence sportive de 2009/10;. Les mineurs devront fournir également ce certificat médical ou présenter une photocopie de leur licence sportive, avec signature <u>obligatoire</u> d'un parent sur le bulletin d'inscription.</p>																									
ARTICLE 3	<p><u>SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE</u> Les organisateurs sont garantis en Responsabilité Civile par la MAIF. La sécurité sur le parcours sera assurée par OPALE SECOURISME, la POLICE MUNICIPALE, LES MEDECINS DU PORTEL, et d'une équipe de SIGNALEURS BENEVOLES <u>INDIVIDUELLE ACCIDENT</u> :Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; les non licenciés devront s'assurer personnellement</p>																									
ARTICLE 4	<p><u>DOSSARD ET INSCRIPTIONS</u> Les dossards sont à retirer uniquement le jour de l'épreuve à partir de 10 heures salle Carpentier à Le Portel . Clôture des inscriptions 20 minutes avant chaque départ de course. RAPPEL aucun dossard ne sera délivré sans certificat médical ou photocopie de licence et autorisation parentale pour les mineurs.</p>																									
ARTICLE 5	<p><u>PARTICIPATION</u> Gratuit pour les demandeurs d'emploi. A partir de Cadet 4 euros pour le 5 km 3 euros pour les clubs du Boulonnais - 6 euros pour les participants au 10 km 5 euros pour les clubs du Boulonnais * majoration de 2 euros le jour de l'épreuve. * chèque libellé à l'ordre de l'Amicale le Drapeau Athlétisme</p>																									
Article 6	<p><u>HORAIRES ET DISTANCE</u></p> <table border="0"> <tr> <td>14 H 10</td> <td>Ecole d'Athlétisme</td> <td>2001 et après</td> <td>distance</td> <td>400 m</td> </tr> <tr> <td>14H 30</td> <td>Poussins, poussines</td> <td>99 - 2000</td> <td>distance</td> <td>1.3km</td> </tr> <tr> <td>15 H 00</td> <td>Benjamins, Benjamines</td> <td>97 - 98</td> <td>distance</td> <td>2,3 km</td> </tr> <tr> <td>15 H 30</td> <td>Minimes G et F</td> <td>95 - 96</td> <td>distance</td> <td>4,3 km</td> </tr> <tr> <td>16 H 30</td> <td colspan="4">Courses des 5 et 10 km Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans H et F(2 boucles de 5 km)</td> </tr> </table>	14 H 10	Ecole d'Athlétisme	2001 et après	distance	400 m	14H 30	Poussins, poussines	99 - 2000	distance	1.3km	15 H 00	Benjamins, Benjamines	97 - 98	distance	2,3 km	15 H 30	Minimes G et F	95 - 96	distance	4,3 km	16 H 30	Courses des 5 et 10 km Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans H et F(2 boucles de 5 km)			
14 H 10	Ecole d'Athlétisme	2001 et après	distance	400 m																						
14H 30	Poussins, poussines	99 - 2000	distance	1.3km																						
15 H 00	Benjamins, Benjamines	97 - 98	distance	2,3 km																						
15 H 30	Minimes G et F	95 - 96	distance	4,3 km																						
16 H 30	Courses des 5 et 10 km Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans H et F(2 boucles de 5 km)																									
Article 7	<p><u>DEPART</u> Stade Amour Sergent (Salle Carpentier) <u>ARRIVEE</u> Stade Amour Sergent (Salle Carpentier) Des douches et vestiaires sont à la disposition des participants.</p>																									
Article 8	<p><u>RECOMPENSES</u> Récompense aux 300 premiers inscrits. Coupes et primes aux 3 premiers de chaque catégorie. Une grande tombola avec de nombreux lots sera organisée après la remise des récompenses.(présence obligatoire)</p>																									
Article 9	<p><u>RESULTATS ET CLASSEMENTS</u> 18 H30 Salle Carpentier. Les résultats et classements seront affichés dans la salle et paraîtront dans le journal la Voix du Nord, ainsi que sur le site IM-MEDIA.fr</p>																									
Article 10	<p><u>RAVITAILLEMENT</u> Un ravitaillement sera offert à l'arrivée. Deux ravitaillements sur le parcours 3 km et 6 km</p>																									
Article 11	<p><u>PARCOURS 10 KM</u> Marquage tous les km (Voir plan affiché dans la salle)</p>																									
Article 12	<p>Cette course compte dans le cadre du Challenge du Boulonnais</p>																									

